


Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr

Décembre 2012

► La curiosité du mois

Une loi pour interdire l'obésité au Japon



Alors qu'au Japon, on enregistre un taux de prévalence de l'obésité parmi les plus bas des pays de l'OCDE, le gouvernement a fait voter une loi extrêmement contraignante en la matière puisqu'elle impose ni plus ni moins qu'un tour de taille maximum à partir de 40 ans : 85 centimètres pour les hommes et 90 pour les femmes. De fait, le régime social japonais oblige les entreprises à faire passer, une fois par an, un examen de santé complet à leurs employés. À cette occasion, le tour de taille sera mesuré, et ceux qui dépassent le maximum autorisé se verront dans l'obligation de suivre un traitement. L'objectif fixé aux entreprises est de réduire le nombre d'employés en surpoids de 10 % en 2012 et de 25 % en 2015. Dans le cas contraire, elles devront s'acquitter d'une amende permettant de financer un programme d'aide aux personnes âgées. Cette loi fait l'objet de vives critiques au Japon : pour un même patient, la mesure du tour de taille varie souvent selon le médecin qui la réalise. Par ailleurs, elle n'est qu'un indicateur médiocre des problèmes de surpoids et des maladies qu'ils entraînent. Enfin, certains estiment que c'est la maigreur de nombreux Japonais et surtout de nombreuses Japonaises qui est alarmante, et non le surpoids.

Source : site d'informations *JOL Press*, 22/11/12

<http://www.jolpress.com/article/lobesite-rendue-illegale-24960.html>

► La couverture des risques sociaux

Dépendance



Suite à l'année de la dépendance, lancée en 2011 par l'ancien ministre Rösler, un rapport propose un bilan du système allemand. L'assurance dépendance mise en place est différente d'une assurance santé en ce qu'elle consiste d'emblée en une assurance partielle, avec un reste à charge systématique pour les assurés. Le rapport souligne que ce système occasionne des inégalités relativement fortes. Il pèse surtout sur les individus qui ont les plus bas revenus et sur ceux qui subissent les pertes d'autonomie les plus importantes. La mise en place d'une assurance qui serait complète nécessiterait des besoins de financement à hauteur de 35 milliards d'euros environ (calcul fait pour l'année 2010) contre les 22 milliards nécessaires dans le système actuel.

Source : site d'informations *Bertelmann Stiftung*, 11/12

http://www.bertelsmann-stiftung.de/cps/rde/xbcr/SID-B31C4B61-4F544E6D/bst/xcms_bst_dms_36979_2.pdf

Éducation



Éducation/TIC

Aux États-Unis, les initiatives locales se multiplient, dans la société civile, pour lutter contre les déserts alimentaires. Dans certains quartiers défavorisés (et faiblement dotés en commerces d'alimentation), des jardins communautaires ont été créés : outre la culture de légumes et de fruits, les participants élèvent des animaux de basse-cour, dont ils peuvent récolter les œufs. De tels programmes permettent conjointement de lutter en partie contre les mauvaises habitudes alimentaires, de recréer du lien social au sein des populations pauvres, voire de permettre à certains habitants de pratiquer une activité physique régulière *via* le jardinage.

Source : quotidien *Libération*, 4/11/12



Éducation/Sécurité

Au Texas, dans un lycée de San Antonio, les élèves sont obligés de porter un badge électronique depuis l'été 2012. Sur le badge sont présents le nom, la photo et l'équivalent américain du numéro de sécurité sociale de l'élève, ainsi qu'une puce RFID. L'école sait donc où se trouvent les adolescents, y compris lorsqu'ils sont dans les transports scolaires et à leur domicile. L'investissement a coûté 400 000 euros la première année et 100 000 pour chaque année suivante. Cet argent, déboursé par le lycée, lui est remboursé par l'État fédéré, à condition que l'assiduité des élèves se trouve renforcée par le dispositif. Les détracteurs du programme dénoncent le fait que le port du badge obéit avant tout à une logique financière et non éducative.

Source : quotidien *Le Figaro*, 23/11/12



« La musique classique pour tous » pourrait être le nouveau slogan du théâtre royal de Madrid. Un dimanche par mois, le théâtre ouvre désormais les portes de la salle Goyarre aux enfants. L'objectif de ce programme, initié par Fernando Palacios, est de faire découvrir aux enfants la musique classique et l'opéra à travers divers ateliers comme l'histoire des instruments de musique ou les marionnettes. Lors de la première session en octobre 2012, plus de 200 enfants sont sortis conquis par cette expérience.

Source : quotidien *El País*, 23/11/12

http://ccaa.elpais.com/ccaa/2012/11/22/madrid/1353614747_271632.html



« Sauve une vie avec tes mains » est le slogan du nouveau projet présenté au Congrès argentin, qui défend l'instauration au collège d'un cours d'apprentissage des techniques de réanimation cardiopulmonaire avec les mains. S'il était validé, environ trois millions de collégiens seraient formés chaque année à ces techniques. En Argentine, une personne succombe à une mort subite toutes les 15 minutes et dans 90 % des cas il s'agit d'un arrêt cardiaque. D'après les défenseurs de ce projet, l'application des techniques de réanimation cardiopulmonaire augmente entre deux et trois fois les chances de survie suite à un arrêt cardiaque et près d'une personne sur quatre pourrait être sauvée.

Source : quotidien *Clarín*, 01/11/12

http://www.clarin.com/salud/Impulsan-aprendizaje-tecnicas-reanimacion-colegios_0_802120023.html



Le sénat brésilien vient d'approuver le projet de lois inscrivant deux nouvelles matières obligatoires à l'école : citoyenneté morale, et éthique sociale et politique. Pour le sénateur Sergio Souza, ces deux nouvelles matières sont indispensables pour renforcer les valeurs morales et éthiques des futurs citoyens. Les partisans de cette loi avancent que la société brésilienne connaît actuellement une grave crise d'intégration sociale et des valeurs humaines. Cette mesure doit permettre d'y remédier.

Source : quotidien *O Globo*, 14/11/12

<http://oglobo.globo.com/educacao/senado-aprova-exigencia-de-aulas-de-moral-etica-nas-escolas-6738466>



Le ministère brésilien de l'Éducation nationale vient de commander 5 000 tablettes numériques pour former ses futurs enseignants. Il justifie son geste par le fait que le Brésil entre dans une société de la connaissance où internet devient indispensable pour avoir accès aux informations. Les enseignants pourront préparer leurs cours sur tablette puis les projeter dans la classe grâce à des vidéoprojecteurs. Cette année, le ministère de l'Éducation a dépensé 117 millions de réal (43,29 millions d'euros) pour fournir 382 317 tablettes aux écoles publiques.

Source : ministère brésilien de l'Éducation, 20/11/12

http://portal.mec.gov.br/index.php?option=com_content&view=article&id=18241:ministro-entrega-tablets-para-iniciar-formacao-de-professor-do-ensino-medio&catid=372&Itemid=86



Méthode d'apprentissage innovante de la lecture

Depuis 5 ans, le ministère israélien de l'Éducation expérimente une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture, visant à améliorer les résultats dans les zones défavorisées, et cherchant à réduire les écarts de niveau intra-population. Cette méthode, inventée il y a une vingtaine d'années à l'université de Columbia, et initialement développée sur des sites dans le quartier de Harlem, a ainsi été testée en Israël avec le soutien du Centre israélien pour l'innovation en éducation (ICEI) dans 18 écoles à forte concentration d'immigration éthiopienne. Elle repose sur une focalisation sur les compétences complémentaires du lecteur, non réduit à un déchiffreur de mots : selon un découpage structuré de la classe, les enfants sont invités à choisir des livres (repérés par des codes couleurs), à les lire, à les commenter en petits groupes et à écrire sur ou en lien avec ces textes. Outre la mobilisation conjointe du déchiffrage, de la compréhension et de l'expression, à partir de la littérature, cette méthode aurait l'avantage d'améliorer l'autonomie des écoliers, et de dégager du temps de travail régulier en petits groupes pour l'enseignant. Les résultats semblent satisfaisants et pourraient conduire à généraliser cette méthode dans les zones les plus défavorisées et à l'étendre au-delà.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 13/11/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=291665#>



Harcèlement à l'école : un véritable fléau au Japon

Le ministère japonais de l'Éducation recensait 75 000 cas de brimades pour l'année 2010, dont certains peuvent entraîner le suicide des victimes. Et les suicides d'adolescents, un sujet pourtant tabou, sont beaucoup plus nombreux au Japon que dans le reste des pays de l'OCDE. Suite au suicide du petit Hiroki, 13 ans, en 2011, le ministère de l'Éducation a annoncé que la présence de conseillers dans tous les collèges serait obligatoire et la direction des écoles devrait impérativement signaler les cas sérieux de brimades.

Source : quotidien *La Croix*, 6/11/12

<http://www.la-croix.com/Archives/2012-11-07/Le-Japon-essaie-d-enrayer-le-fléau-des-brimades-a-l-ecole-NP-2012-11-07-873342>



Les temps sont durs pour les enseignants des collèges et lycées privés japonais

Face au changement démographique que vit le Japon, et donc à la réduction de la taille des cohortes, les établissements privés doivent couper dans les budgets. Et le premier poste est évidemment celui de la masse salariale. Du coup, de plus en plus d'enseignants des établissements privés sont embauchés sur des contrats courts et à temps partiel. Entre 2001 et 2011, la proportion d'enseignants embauchés sur ce type de contrat est passée de 28 à 37 %. Par comparaison, dans les établissements publics, la part de ces enseignants n'est que de 19,7 %. Ces professeurs sont moins bien payés (2 800 yens de l'heure, soit 26 euros) et n'ont pas droit aux bonus. Qui plus est, les établissements scolaires font de plus en plus souvent appel à des agences spécialisées de placement pour recruter des enseignants pour des durées limitées. Le statut de ces derniers est encore plus précaire, même s'ils ne sont pas soumis aux mêmes obligations que les enseignants en place (en particulier, on ne leur demande pas de réaliser de tâches administratives).

Source : site d'informations *The Asahi Shimbun*, 24/11/12

http://ajw.asahi.com/article/behind_news/social_affairs/AJ201211240028



Le système éducatif finlandais est de nouveau classé premier mondial, devant la Corée du Sud et Hong-Kong, par une étude commandée par l'éditeur scolaire *Pierson* au département des études du journal *The Economist*. Alors que la Finlande est le seul pays occidental du *top 5*, l'étude souligne comme ressorts de cette réussite la valeur donnée à l'éducation, le respect pour les professeurs dans la société finlandaise, une conception de l'enseignement comme une « mission morale », un attrait de la profession qui lui permet de recruter parmi les meilleurs étudiants en dépit de salaires moyens, et une démarche pédagogique axée sur la compréhension et pas seulement la répétition. Ni le niveau de dépenses, ni un nombre d'heures de cours supérieur à la moyenne des pays n'apparaissent en revanche pertinents.

Source : site d'informations *Yle Uutiset*, 28/11/12

http://yle.fi/uutiset/finland_has_the_best_schools_in_the_world_again/6393727



Accès à l'éducation des enfants d'ouvriers migrants

Les enfants d'ouvriers migrants ne remplissent pas les conditions requises pour intégrer le système d'enseignement gouvernemental indien et ne sont généralement pas scolarisés. Ils sont particulièrement nombreux à Bangalore. Leurs parents sont souvent originaires du Nord-Est de l'Inde, logent dans des abris de fortune, le long des routes, près des chantiers de construction, et sont payés un salaire de misère (environ 300 roupies par semaine, soit 5 euros). Ces enfants sont tenus à l'écart du système scolaire gouvernemental parce qu'ils n'ont pas le niveau requis, parce que leurs parents ne peuvent payer les frais de scolarité (2500 roupies, soit 35 euros par an) ou parce qu'ils ne parlent pas la langue locale de l'État du Karnataka. Pour faciliter leur accès à l'éducation, la Fondation Azim Premji, créée en 2001, a ouvert deux écoles gratuites et dédiées à ces jeunes. Chacune totalise une centaine d'enfants et compte deux classes dans lesquelles les âges, les origines et les langues sont mélangés : la petite section comprend des enfants âgés de trois à 6 ans et la grande section, des enfants de 6 à 16 ans. Néanmoins, le nombre

d'élèves intégrant effectivement le système scolaire gouvernemental en fin de grande section reste très faible (environ un sur 8).

Source : site d'informations *Aujourd'hui l'Inde*, 22/11/12

<http://inde.aujourdhuilemonde.com/inde-les-enfants-douvriers-migrants-lorsque-itinerant-rime-avec-enseignement>

Emploi des jeunes



La municipalité de Söderhamn, une bourgade suédoise d'environ 12 000 habitants située à 250 kilomètres au nord de Stockholm, soutient l'émigration de ses jeunes chômeurs vers la Norvège : alors que, selon les dernières données disponibles, le taux de chômage avoisine les 8 % en Suède, le taux se situe à 2,6 % en Norvège. Les jeunes chômeurs se voient offrir un mois de cours de préparation, le transport pour Oslo et un mois d'hébergement dans la capitale norvégienne. Ce programme d'émigration associe la commune, la branche locale du service national suédois pour l'emploi (l'« administration nationale du travail » [AMV]) et *Nordjobb*, un dispositif d'échange créé en 1985 qui offre aux jeunes de 18 à 25 ans des emplois dans les 5 pays nordiques (Suède, Danemark, Norvège, Islande et Finlande). Plus de 100 jeunes de Söderhamn ont déjà quitté la ville pour chercher un emploi chez le voisin. Selon Andreas Larsson, resté deux ans sans emploi avant de profiter du programme et qui travaille désormais comme chauffeur de camion à Oslo, « je suis arrivé un jeudi et j'ai trouvé un emploi le lundi. (...) C'était presque irréel, comme si j'atteignais la terre promise ». Le représentant local d'AMV précise que l'objectif est le retour des jeunes sur le marché du travail suédois, enrichis d'une première expérience, le programme se voulant « un coup de pouce » et non un « coup de pied » vers la sortie.

Source : quotidien *The Local*, 31/10/12

<http://www.thelocal.no/page/view/swedish-town-pays-jobless-to-move-to-norway>

Enseignement supérieur



Forum économique mondial : bilan et perspectives pour l'Inde

À l'occasion du Forum économique mondial qui a eu lieu début novembre à Gurgaon, près de New Delhi, décideurs et chefs d'entreprise ont débattu de la capacité de l'Inde à se réinventer. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, plusieurs experts estiment que le gouvernement devrait favoriser l'apprentissage *via* internet, avec des cours interactifs en direct pour une petite assemblée. Une option qui permettrait en outre de désenclaver les régions reculées de l'Inde et d'offrir la même qualité d'éducation pour tous. Selon le département des Affaires économiques au sein du ministère des Finances, il faudrait également promouvoir les partenariats publics-privés pour améliorer les compétences techniques des jeunes. À ce jour, les inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur sont fortes entre zones rurales et zones urbaines. En outre, 42 % de la population vivraient encore sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale, et n'auraient pas les moyens de financer des études supérieures à leurs enfants.

Source : hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, 8/11/12

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20121108.AFP4357/inde-ameliorer-le-systeme-educatif-cle-de-voute-de-la-prosperite.html>

Petite enfance



Alors qu'à partir de 2013, le droit à une place en crèche sera opposable en Allemagne, la ministre de la Famille a lancé un nouveau programme de crèches d'entreprises qui vient compléter les efforts déployés en matière de création de places sur le territoire fédéral. Les entreprises sont incitées par des subventions à

créer des places en crèche afin de faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle de leurs salariés. Ce programme s'adresse non seulement aux entreprises de toutes les branches et quelle que soit leur taille, mais aussi aux administrations, aux fondations ou aux autres organisations susceptibles elles aussi de se voir attribuer des aides. L'aide s'élève à 400 euros par mois et par place de crèche créée, pour une période maximale de deux ans (soit au maximum 9 600 euros par place).

Source : ministère allemand de la Famille, des Seniors, des Femmes et de la Jeunesse, 30/11/12

<http://www.bmfsfj.de/BMFSFJ/familie,did=193674.html>


Famille

Le montant des prestations compensatoires augmente

Les Pays-Bas ont récemment connu une modification des décisions de justice concernant les prestations compensatoires. En 2011, une prestation compensatoire a été versée dans 16 % des divorces. C'est un peu moins qu'en 2001 (18 %) mais les montants en jeu sont plus élevés aujourd'hui : en 2011, le montant médian était de 450 euros ; il est aujourd'hui de 650 euros (ce qui correspond à une augmentation deux fois plus importante que l'inflation). Cela serait dû au fait que les divorces interviennent désormais un peu plus tard dans la vie, et donc que les revenus des personnes impliquées sont alors plus importants. De grandes disparités existent entre les montants payés : dans un tiers des cas, la prestation était de moins de 400 euros par mois en 2011 et, dans un cas sur 6, de plus de 1 600 euros. Le paiement d'une pension par une femme ne concerne qu'1 % des divorces. Les pensions alimentaires ont quant à elles progressé au rythme de l'inflation.

Source : site d'informations *dutchdailynews.com*, 31/11/12

<http://www.dutchdailynews.com/partner-alimony-less-common-in-the-netherlands/>

 Trop peu de parents séparés ont pu bénéficier du programme de médiation familiale mis en place par le gouvernement japonais, en raison d'un ciblage trop précis sur les ménages modestes. Au Japon, de plus en plus de parents séparés souhaitent pouvoir conserver un lien avec leur enfant. Cela nécessite souvent une médiation afin que la parent « non gardien » puisse décider, avec le parent « gardien », d'un *modus vivendi*. En 10 ans, le nombre de demandes de médiation adressées au juge aux affaires familiales a triplé. Des entreprises privées proposent des services de médiation, mais ils restent chers : 10 000 yens par rencontre. Experts et usagers plaident pour une élévation du plafond de ressources de l'aide à la médiation.

Source : site d'informations *Yomiuri Shimbun*, 20/11/12

<http://www.yomiuri.co.jp/dy/national/T121119003667.htm>

La Chine pourrait revoir sa politique de l'enfant unique

Les signes d'une remise en cause de la politique de l'enfant unique, entrée en vigueur en 1979, se multiplient. Dans son rapport au 18^e congrès, en novembre 2012, le président sortant, Hu Jintao, n'a pas fait la référence traditionnelle au malthusianisme démographique. Zhang Weiqing, l'ancien responsable de la Commission de la population nationale et du planning familial, a annoncé que les couples pourraient être autorisés à avoir deux enfants, même lorsque les deux parents ne sont pas enfants uniques. Cette nouvelle politique pourrait entrer en vigueur dans un premier temps dans les régions « productives économiquement ». Ces dernières années, les critiques de la politique de l'enfant unique se étaient multipliées, en raison des difficultés économiques et sociales auxquelles la Chine va se retrouver confrontée du fait du vieillissement de sa population.

Source : quotidien *Le Monde*, 28/11/12

http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2012/11/28/la-chine-pourrait-revoir-sa-politique-de-l-enfant-unique_1797197_3216.html

Logement



La Wallonie compte près de 30 000 candidats à un logement social, dont 8 000 ont plus de trois enfants. Pourtant, plus de 45 000 logements publics actuellement occupés comprennent des chambres vides. Dans ce contexte, le ministre wallon du Logement a décidé de s'attaquer à la problématique des logements « non-proportionnés », dans le cadre de la réforme du Code du Logement. Concrètement, les locataires qui sous-occupent un logement public seront incités, à partir du 1^{er} janvier 2013, à déménager vers un autre appartement social situé dans la même commune. Ceux désireux de rester dans leur logement devront payer un surloyer, à savoir 25 euros pour une chambre inoccupée, 60 euros pour deux et 100 euros pour trois.

Source : site d'informations *Sudinfo.be*, 28/11/12

<http://www.sudinfo.be/606685/article/actualite/belgique/2012-11-28/logements-sociaux-nollet-a-la-chasse-aux-chambres-inoccupees>



Les étudiants allemands connaissent des difficultés pour se loger, les prix des locations mensuelles devenant inabordables dans certaines villes, faute d'offre suffisante. Alors que le loyer moyen est de 214 euros par mois sur le territoire allemand, il peut atteindre dans certaines localités jusqu'à deux fois ce niveau. Il manquerait 70 000 logements au niveau national. Le ministre du Logement propose différentes solutions : reconverter des casernes militaires désaffectées, utiliser des bateaux-hôtels, transformer certains biens publics de l'État en résidences étudiantes, ou encore relancer la construction de logements étudiants en s'appuyant sur des investisseurs privés et sur la banque publique KfW. Cependant, ce sont les *Länder* qui ont compétence en matière de logements étudiants, l'État fédéral se bornant à les inciter à agir, en leur versant près de 518 millions d'euros annuels. Or les disparités entre *Länder* sont fortes en matière d'investissement dans ce secteur.

Source : site d'informations *Allemagne.diplo.de*, 28/11/12

http://www.allemande.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/_pr/nq/2012-11/2012-11-28-etudiants-habitation-pm.html?archive=3521278

Paiement à bon droit



Le *Supplemental Assistance Nutrition Program (SNAP)*, qui distribue les bons alimentaires (*food stamps*), compte actuellement 46 millions de bénéficiaires aux États-Unis, soit un huitième des Américains, ce qui constitue un record. Néanmoins, toutes les personnes éligibles n'en bénéficient pas, soit parce qu'elles n'osent pas les demander, soit parce qu'elles ne savent pas qu'elles y ont droit. On estime que seules 75 % des personnes éligibles en reçoivent. Les *food stamps* donnent droit à 130 dollars de nourriture par mois. Il existe par ailleurs des banques alimentaires, où l'achat de nourriture coûte moins cher que dans les magasins traditionnels, et où s'approvisionnent, parfois gratuitement, des personnes éligibles aux *food stamps* mais qui ne les ont pas demandés. Le taux actuel de pauvreté est estimé à 16 % de la population et l'ensemble des programmes, publics ou privés, de ce type ne permettent pas de combattre la faim dans le pays.

Source : quotidien *The New York Times*, 27/11/12

http://opinionator.blogs.nytimes.com/2012/11/27/hunger-in-plain-sight/?nl=todaysheadlines&emc=edit_th_20121128

Pauvreté



Outre-Rhin, un rapport fait déjà beaucoup parler de lui. Il porte sur la pauvreté et fait l'objet de demandes de modifications de la part du gouvernement qui souhaiterait enjoliver ses résultats. Il met en évidence de fortes inégalités de patrimoine entre citoyens allemands, des inégalités dans l'accès à l'éducation, ou encore le nombre de personnes vivant en situation de pauvreté. La course aux meilleures écoles se joue au détriment des enfants qui en auraient justement le plus besoin, à savoir les enfants issus de familles défavorisées, sans formation et souvent issues de l'immigration. Alors que le choix de l'école primaire est déterminant pour la trajectoire de formation d'un élève allemand et que le manque de mixité est un des freins majeurs à l'intégration, le journal *Tageszeitung* propose ainsi d'envoyer les meilleurs enseignants dans les écoles les plus difficiles et de permettre aux enfants de changer d'école, éventuellement avec un système de quotas.

Source : site d'informations *Deutsche Welle*, 29/11/12

<http://www.dw.de/ce-f%C3%A2cheux-rapport-sur-la-pauvret%C3%A9/a-16415858>

Santé



Santé/sport/genre

La culture du corps et l'obsession de l'apparence concernent de plus en plus les jeunes hommes. Aux États-Unis, en particulier dans les grandes villes, la pratique intensive de certains sports comme la musculation se développe chez les adolescents. Cela s'accompagne souvent de régimes alimentaires drastiques (compléments protéinés...), voire de la consommation d'anabolisants. Les pédiatres s'alarment de cette évolution : selon une étude médicale, plus de 40 % des adolescents affirment faire de l'exercice pour augmenter leur masse musculaire ; 38 % reconnaissent avoir pris des suppléments protéinés et presque 6 %, des stéroïdes. Le rêve d'obtenir un corps idéal, très musclé et dépourvu de graisse progresse dans la jeunesse. Or non seulement la composition des compléments alimentaires n'est pas toujours connue, mais leur consommation sans contrôle est dangereuse pour la santé. Un autre problème est que la lutte contre l'obésité semble, pour l'heure, davantage préoccuper les autorités médicales.

Source : quotidien *The New York Times*, 19/11/12

<http://www.nytimes.com/2012/11/19/health/teenage-boys-worried-about-body-image-take-risks.html?pagewanted=all>



Un espace d'aide psychologique sur Facebook

Pour lutter contre le mal-être des jeunes, la ville de Florence, sous l'égide de la région Toscane, lance le projet « You in the Youngle. Zone de survie pour les moins de 20 ans ». Il s'agit d'utiliser le développement du web 2.0 pour mieux aider les jeunes ayant besoin d'une écoute et de conseils (sur certaines angoisses, la sexualité, l'alimentation...). Ainsi, un espace de soutien psychologique a été créé sur Facebook. Il est dédié aux adolescents et tenu par des adolescents formés, assistés par des médecins, des psychologues et des experts en communication. Si une situation de malaise réel est repérée, le dialogue entre adolescents prend fin, et le relai est pris par les professionnels.

Source : site d'information *intoscana.it*, 29/10/12

http://www.intoscana.it/intoscana2/opencms/intoscana/sito-intoscana/Contenuti_intoscana/Canali/Societa/visualizza_asset.html?id=1167215



En Suisse, la loi sur les produits thérapeutiques est en cours de révision avec l'objectif d'améliorer l'accès de la population aux médicaments. Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le projet de loi qui renforce les compétences des pharmaciens et des « droguistes » - notons qu'en Suisse, les drogueries sont des commerces de proximité vendant des produits liés aux soins corporels, au bien-être, etc. Si le projet est adopté, les pharmaciens seront autorisés à remettre aux clients certains produits soumis à ordonnance, même sans prescription d'un médecin. Les droguistes pourront quant à eux vendre tout médicament non soumis à ordonnance. Enfin, les magasins de détail pourront proposer des produits ne nécessitant pas de conseil spécialisé, comme les pastilles contre la toux ou les pommades de massage. La procédure d'autorisation des médicaments devrait également être simplifiée, notamment pour la médecine complémentaire et la phytothérapie : une simple déclaration devrait suffire pour les remèdes traditionnels utilisés depuis des décennies sans indication spécifique.

Source : quotidien *Le Matin*, 07/11/12

<http://www.lematin.ch/suisse/Competences-elargies-pour-les-pharmaciens-et-les-droguistes/story/27569090>



L'Espagne a mal aux dents. L'objectif de l'étude menée par le professeur Miguel Carasol de l'université Complutense de Madrid était de « connaître la santé bucco-dentaire de la population active employée en Espagne ». Environ 5 000 personnes (ayant toutes un emploi) ont été interrogées et les résultats sont sans appel : les Espagnols âgés de moins de 35 ans ont entre 4,5 et 6,5 caries non traitées, alors que leur nombre s'élève entre 9 et 11 pour les plus de 35 ans. Le groupe des 35-44 ans, qui représente 70 % des enquêtés, a vu son nombre de caries non traitées passer de 6,75 en 2010 à 8,79 en 2012. Pour cette même tranche d'âge, ils sont 19 % à être atteints d'une inflammation de la gencive, la parodontite. Selon Miguel Carasol, ces chiffres sont directement imputables à un manque d'hygiène bucco-dentaire. En effet, seules 6 personnes sur 10 se lavent les dents plus d'une fois par jour et 10 % des enquêtés admettent ne jamais le faire.

Source : quotidien *abc*, 15/11/12

<http://www.abc.es/sociedad/20121115/abci-espanoles-carries-sintratar-201211151557.html>



En Espagne, grâce à un nouveau programme mis en place par l'Institut Catalan de la Santé (ICS), les mères qui viennent de donner naissance peuvent bénéficier d'une aide médicale par Internet, *via* vidéoconférence (Skype), dispensée par des sages-femmes. Aujourd'hui, ce sont près de 20 centres de santé et 20 000 femmes qui sont concernés par ce programme. L'objectif de l'ICS est que fin 2013, tous les centres de santé catalans possèdent un tel service. Avant d'être mis en place, ce programme a été testé auprès de 1 500 femmes et a connu un vif succès. Lors de cette phase, les jeunes mères se sont connectées en moyenne deux fois au service, principalement pour demander des informations concernant l'allaitement maternel, le comportement des bébés et l'inconfort physique qu'elles pouvaient ressentir.

Source : quotidien *El País*, 21/11/12

http://ccaa.elpais.com/ccaa/2012/11/20/catalunya/1353441686_907045.html



Les femmes atteintes du VIH et vivant dans la province de Buenos Aires peuvent désormais bénéficier gratuitement de la procréation médicalement assistée. Le ministère de la Santé de la Province de Buenos Aires estime que le VIH touche 25 400 femmes en âge de procréer, dont 20 % ont des problèmes de fertilité. Toujours selon le ministère, tout le monde a le droit de fonder une famille et les risques de transmission du virus de la mère à l'enfant peuvent être quasiment inexistantes avec des traitements médicaux. Sans médicament, la mère a 25 % de risque de transmettre le virus à son bébé durant la grossesse ou l'allaitement. Ce pourcentage peut descendre à moins de 2 % en cas de traitement médical.

Source : site du ministère de Santé de la Province de Buenos Aires, 22/11/12

<http://www.ms.gba.gov.ar/sitios/prensa/2012/11/22/pacientes-con-vih-podran-hacerse-tratamientos-de-fertilizacion-asistida-gratuitos-en-hospitales/>



Santé des adolescents

Une nouvelle étude souligne des points à améliorer dans la santé des adolescents israéliens au regard des comparaisons internationales : anxiété, attitude négative par rapport à l'école, comportements à risque, *binge drinking*, inactivité physique et temps passé devant l'ordinateur. Le taux d'alcoolisation chez les jeunes âgés de 11 ans est plus élevé que dans les pays européens (Ukraine exceptée). De plus, le *Binge drinking* a connu une très forte croissance depuis 20 ans. Toutefois, depuis deux ans, les campagnes d'information à destination des jeunes (notamment *via* internet) semblent commencer de porter leurs fruits puisque le taux de *binge drinking* aurait chuté de 50 %.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 09/11/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=291134#>



Maternité à domicile

En Israël, à l'occasion d'une naissance à domicile, choisie par les parents, mais qui a failli coûter la vie à la maman et au nourrisson et qui a finalement été prise en charge d'urgence par le service de médecine néonatale de l'hôpital voisin, la polémique sur les naissances « naturelles » a été relancée. L'Hôpital Holon va diligenter un rapport pour que le ministère de la Santé puisse enquêter sur le respect des conditions de préparation de la naissance par la famille. Les professionnels de santé dénoncent cette tendance à choisir des naissances à domicile, alors que l'accès à un hôpital est très aisé en Israël, surtout dans le centre du pays, et que les hôpitaux ont conçu des espaces dédiés aux naissances sans soutien médical, qui bénéficient toutefois des infrastructures néonatales en cas de besoin. Le ministre de la Santé a pour l'instant retenu une stratégie de dissuasion à destination des familles : une réglementation stricte exige une série de critères (présence d'un(e) sage-femme formé(e), équipement technique, distance de l'hôpital, etc.) pour obtenir l'autorisation d'une naissance à domicile.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 09/11/12

<http://www.jpost.com/Health/Article.aspx?id=291130>



Transplantation d'organes. Au Japon, la transplantation d'organes issus de personnes décédées fait l'objet de fortes résistances culturelles. Dans la tradition shintoïste, la mort est impure. Du coup, un organe reçu d'une personne décédée peut être considéré comme souillé. Par ailleurs, tant dans la tradition shintoïste que dans la tradition bouddhiste, le corps doit rester intact après la mort. Résultat : au Japon, on compte un rein à transplanter issu d'un donneur décédé pour 1 million d'habitants, quand le ratio est de 46,7 en Espagne, de 32,5 en France ou de 29,5 aux États-Unis. Revers positif de la médaille, les techniques de transplantation d'organes de personnes vivantes sont beaucoup plus développées. En ce qui concerne les greffes de foie (ou de parties du foie), les accidents pour les donneurs sont presque inexistantes au Japon alors que le risque est plus important en France et aux États-Unis. Et les donneurs sont si bien suivis qu'ils jouissent en moyenne d'une santé meilleure que les donneurs après l'opération.

Source : site d'informations *The Japan Times*, 11/11/12

<http://www.japantimes.co.jp/text/fe20121111rh.html>



La télésanté, ce n'est pas fait pour les chiens ! En fait, maintenant, si. Fujitsu vient de lancer au Japon un service de télésanté à destination de nos amis à quatre pattes. Il s'agit d'un collier qui mesure la température, le nombre de pas effectués et les vibrations (censées refléter le stress), et qui envoie les données ainsi recueillies sur un serveur distant. Tout cela pour s'assurer que son animal de compagnie est au mieux de sa forme et que l'exercice physique quotidien auquel il s'astreint le préserve de l'obésité. Coût du dispositif : 9 800 yens (92 euros), puis 420 yens (environ 4 euros) par mois à partir de la deuxième année.

Source : site d'informations *The Japan Times*, 29/11/12

<http://www.japantimes.co.jp/text/nb20121129a1.html>



Les médecins japonais sont en mauvaise santé. Selon un sondage récent réalisé auprès de 2 100 praticiens hospitaliers, 47 % relatent divers problèmes de santé, 71 % se disent stressés et 62 % envisagent de quitter leur travail. 83 % des médecins se plaignent du manque de personnel dans l'hôpital pour lequel ils travaillent et 79 % disent travailler des journées complètes à la suite d'une nuit de garde.

Source : site d'informations *The Japan Times*, 19/11/12

<http://www.japantimes.co.jp/text/nn20121119b1.html>



Vaccin contre la dengue

La firme pharmaceutique française Sanofi Pasteur devrait bientôt tester en Inde son vaccin contre la dengue, dans un contexte d'inquiétude sur la propagation rapide de cette maladie dans le monde. Le vaccin sera testé sur 120 adultes puis sur des enfants, avant d'être disponible dans le monde entier à l'horizon 2015. L'Inde a été retenue comme site d'expérimentation en raison de la forte exposition de ses habitants (1,2 milliard) à la dengue. À titre indicatif, selon le Centre national de contrôle des maladies, l'Inde aurait enregistré, depuis 2007, 32 263 cas déclarés de dengues, dont 188 mortels. Mais les experts estiment que les chiffres réels sont beaucoup plus élevés.

Source : quotidien *Times of India*, 19/11/12

http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2012-11-19/science/35204333_1_dengue-vaccine-virus-strains-vaccine-candidate

Drogue



Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), l'Espagne est le plus important consommateur européen de cannabis et de cocaïne, juste devant le Royaume-Uni et l'Italie. Près de 4,4 % des Espagnols âgés de 15 à 34 ans ont consommé au moins une fois de la cocaïne au cours de la dernière année. L'Espagne est bien au-dessus de la moyenne européenne qui s'établit à 2,1 %, soit trois millions d'individus. Toutefois, l'OEDT est confiant puisque la consommation de cette drogue tend à diminuer depuis son pic de 2008-2009. La cocaïne provient principalement du continent sud-américain (Pérou, Bolivie et Colombie) et fait de la péninsule ibérique l'un des principaux points d'entrée en Europe. Concernant le cannabis, l'Espagne est en troisième position pour les consommateurs âgés de 15 à 34 ans (19,6 %), juste derrière la République tchèque (20,7 %) et l'Italie (20,3 %). Cependant, elle tient la tête du classement pour les 15-24 ans avec 23,9 %.

Sources : site de l'OEDT et quotidien *El Mundo*, 15/11/12

<http://www.elmundo.es/elmundosalud/2012/11/15/noticias/1352979748.html>

<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/AR2012oedt.pdf>

Alcool



En Argentine, il sera bientôt impossible d'entrer alcoolisé dans les boîtes de nuit. Le gouvernement argentin vient d'annoncer la mise en place d'une phase de test concernant le contrôle d'alcoolémie à l'entrée des clubs. Si le test d'alcoolémie est positif, l'établissement aura alors un « droit d'admission » lui permettant de refuser l'accès. Le seuil est fixé à 0,5 grammes d'alcool par litre de sang. Selon Alejandro Collia, ministre de la Santé de la Province de Buenos Aires, cette mesure permettrait de réduire la violence dans les boîtes de nuit.

Source : quotidien *La Nacion*, 19/11/12

<http://www.lanacion.com.ar/1528362-haran-test-de-alcoholemia-a-jovenes-al-ingresar-a-boliches>

Vieillesse



En Chine, la Journée des aînés attire l'attention sur la solitude des personnes âgées

La Journée des aînés est organisée chaque année en Chine, le 23 octobre. En 2012, elle a été l'occasion de souligner la solitude grandissante des personnes âgées. Leurs enfants sont partis travailler dans les grandes villes et ne vivent plus à leurs côtés comme dans la tradition. Soumis à la forte pression d'un marché du travail très concurrentiel, ils n'osent pas poser leurs congés ; face au coût de la vie dans les grandes villes, ils disposent également de peu de moyens financiers. Ils ne sont que 54 % à voir leurs parents plus de deux fois par an. La Fondation chinoise pour le bien-être de la population a encouragé les internautes, *via* la plateforme *Weibo* (le Twitter chinois), à relayer l'initiative du « bracelet jaune ». Cet accessoire permet aux personnes âgées de signaler qu'elles ont des troubles de la mémoire et qu'elles sont susceptibles d'avoir besoin d'aide pour regagner leur domicile. La Fondation a promis de donner un bracelet pour chaque internaute relayant son message, et 50 000 « transferts » ont été effectués sur *Weibo* en une seule journée.

Source : site d'informations *gerontechnologie.net*, 12/11/12

<http://www.gerontechnologie.net/en-chine-la-journee-des-aines-attire-lattention-sur-la-solitude-des-personnes-agees/312017>



Le Premier ministre chinois, Wen Jiabao, a déclaré, lors d'une conférence nationale sur le système d'assurance retraite urbain et rural, qu'il était nécessaire d'injecter des fonds publics supplémentaires pour garantir la pérennité du système de pensions. Celui-ci s'est développé très rapidement au cours des dernières années et couvre aujourd'hui plus de 700 millions d'habitants, 124 millions de personnes âgées percevant une pension de retraite de base de l'État. M. Wen a souligné l'importance du système de sécurité sociale pour la stabilité du pays et a estimé que le gouvernement devait garantir la pérennité du système de retraites, même s'il devait pour cela diminuer les investissements dans certains projets.

Source : site d'informations *Chine-informations*, 12/10/12

http://www.chine-informations.com/actualite/le-pm-chinois-appelle-a-une-plus-grande-injection-de-fonds-publics_47893.html

► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

Consommation



Tous les 10 ans, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et des paysages (OFEV) scrute les poubelles suisses. 500 kilos d'ordures provenant de 33 communes censées représenter le pays vont ainsi être prochainement triés en vue d'une analyse approfondie. La démarche permet de mieux cerner ce que jettent les Suisses, et donc ce qu'ils consomment. L'objectif est aussi d'évaluer l'efficacité des collectes sélectives et des taxes poubelles.

Source : quotidien *Le Temps*, 30/10/12

Délinquance et vieillissement



Les retraités japonais sont de plus en plus souvent auteurs de crimes et de délits Il s'agit le plus souvent de vols. Mais les crimes violents sont aussi en augmentation. Le nombre d'assauts perpétrés par des personnes retraitées a été multiplié par 50 entre 1992 et 2011, celui des agressions ayant entraîné des blessures étant multiplié par 8,7. Certes, la population âgée est en augmentation. Néanmoins, les seules tendances démographiques ne sauraient expliquer cette évolution, qui intervient dans un contexte de baisse générale de la criminalité. En 2011, le nombre total de crimes et délits a diminué de 5,8 %. C'est la dixième année de baisse consécutive.

Source : quotidien *The Herald Sun*, 16/11/12

<http://www.heraldsun.com.au/news/world/crime-on-the-rise-among-japanese-elderly/story-fnd134gw-1226518475960>

Diversité



« Sesso, amore e disabilità »

Début novembre 2012 est sorti en Italie un long-métrage intitulé « Sexe, amour, et handicap », né de la collaboration du Centre documentaire sur le handicap et de la Bibliothèque vivante de Bologne, d'un metteur en scène et d'une psychothérapeute. Ce film raconte l'expérience de 36 protagonistes (personnes à mobilité réduite, parents, médecins) rencontrées à travers tout le pays. Il aborde les besoins sentimentaux et sexuels, souvent voilés. De nombreux sujets tabous sont traités, comme le recours à des aidants sexuels et des prostituées. Le film est distribué gratuitement dans les écoles, les universités et aux associations et concourt également dans divers festivals.

Source : quotidien *Il Corriere della Sera*, 29/10/12

http://www.corriere.it/salute/disabilita/12_ottobre_29/sesso-amore-disabili_135a9b76-da4a-11e1-aea0-c8fd44fac0da.shtml

Droit des homosexuels



Des centaines de défenseurs des droits des homosexuels ont défilé le 25 novembre 2012 dans les rues de New Delhi pour réclamer au gouvernement indien le droit de vivre dans la dignité. En effet, trois ans après la décision de la Haute Cour de Delhi de dépenaliser l'homosexualité, considérée jusqu'en 2009 comme un crime sexuel passible de 10 ans de prison, les militants estiment que les homosexuels n'ont toujours pas de place dans la société indienne. Les manifestants ont agité des drapeaux arc-en-ciel pour demander au gouvernement d'abolir toute discrimination dans les écoles, sur le lieu de travail et dans les espaces privés comme publics. Beaucoup de manifestants s'étaient couvert la tête ou portaient des masques pour ne pas être reconnus par leur famille ou leurs proches qui ignorent tout de leur sexualité.

Source : quotidien *Times of India*, 25/11/12

http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2012-11-25/delhi/35347628_1_gay-rights-gay-issues-gay-marriage

Égalité hommes-femmes



En Belgique, la ministre de l'Intérieur va déposer un projet de loi contre le sexisme. Il s'agit de renforcer la loi de 2007 sur l'égalité des genres qui lutte contre les discriminations entre les hommes et les femmes, en pénalisant dorénavant « tout ce qui relève de l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'encontre des personnes d'un sexe différent ». Le texte s'attachera à donner une définition légale au sexisme, celle proposée étant « tout geste ou comportement, verbal ou autres, qui a manifestement pour objet d'exprimer un mépris à l'égard d'une personne d'un autre sexe en raison de son appartenance sexuelle ou de la considérer, pour la même raison, comme inférieure ou comme une personne réduite essentiellement à sa dimension sexuelle, ce qui conduit à une atteinte grave à sa dignité ». Plusieurs délits ont également été identifiés, comme l'attentat à la pudeur, dont le caractère sexiste entraînerait une sanction plus forte.

Source : quotidien *Le Soir*, 24/11/12

<http://www.lesoir.be/126350/article/actualite/belgique/2012-11-24/harc%3%A8lement-rue-sexisme-bient%C3%B4t-inscrit-dans-loi>



Le viol d'un étudiant de la *Hoogeschool Universiteit Brussel (HUB)*, alors qu'il était déguisé en femme pour un bizutage, a conduit la direction de l'établissement à demander aux étudiants masculins d'éviter de se déguiser en femme. Cette communication a provoqué de vives réactions, notamment de la part du secrétaire d'État bruxellois à l'Égalité des chances. Ce dernier a estimé que ce faisant, l'université envoyait un mauvais signal car il pouvait être interprété comme une manière implicite de concéder que le viol est lié à une responsabilité de la victime. En outre, une telle initiative constituait à ses yeux une insulte à l'égard des femmes, des transsexuels et des travestis.

Source : quotidien *Le Soir*, 24/11/12

<http://www.lesoir.be/126350/article/actualite/belgique/2012-11-24/harc%3%A8lement-rue-sexisme-bient%C3%B4t-inscrit-dans-loi>



Une pétition a été déposée auprès de la Haute Cour de Justice israélienne pour réclamer une féminisation de la Commission nommant les juges des tribunaux rabbiniques. Cette pétition a été déposée conjointement par le mouvement *Emunah* [des femmes religieuses] et par le Centre pour la justice des femmes. La pétition demande aussi au gouvernement d'envisager des mécanismes obligatoires pour faire respecter une plus grande parité.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 26/11/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=291134#>



Et si la solution au marasme économique japonais venait des femmes ? Chacun sait que le vieillissement de la population japonaise pose de graves problèmes économiques et fait peser une charge importante pour les finances publiques et l'équilibre des comptes sociaux. Comme les Japonais sont assez peu enclins à recourir à l'immigration, la solution pourrait venir d'une plus forte participation des femmes au marché du travail. Selon un rapport de Goldman Sachs datant de 2010, une plus grande participation des femmes au marché du travail permettrait au produit intérieur brut du Japon de croître de 15 %. Actuellement, le taux d'emploi des femmes n'est que de 60 %, contre 80 % pour celui des hommes. 7 Japonaises sur 10 quittent le marché du travail après la naissance de leur premier enfant. Selon certains commentateurs, c'est un choix assumé. D'autres mettent en avant la différence de salaire importante qui joue en leur défaveur : le salaire moyen des femmes n'atteint en effet que 60 % de celui des hommes, en partie parce que beaucoup de femmes travaillent à temps partiel. Selon le World Economic Forum, le Japon se classe à la 101^e place sur 135 sur l'index de disparité homme/femme (*gender gap report*). La Chine, elle, est classée à la 69^e place.

Source : site d'informations *NDTV*, 23/11/12

<http://www.ndtv.com/article/world/japan-s-secret-economic-weapon-women-296208>



En cette période d'avant-Noël, le *Reklamombudsmannen* (*RO*), l'équivalent suédois de notre Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP), a enregistré un beau succès en matière de lutte contre les stéréotypes de genre. Suite à des plaintes et après plusieurs avis défavorables de la *RO* pour « discrimination sexuelle » portés sur ses catalogues de Noël *Top Toy* depuis 2008, la franchise suédoise de la chaîne américaine de jouets *Toys R Us*, par ailleurs premier distributeur du pays, a décidé d'appliquer les recommandations de l'autorité en matière de neutralité de genre. Conformément aux formations et conseils délivrés par la *RO*, le catalogue 2012 affiche désormais la mitrailleuse jouet dans les mains d'une pré-adolescente et des poupées dans les bras de petits garçons. Le rose des T-shirt des petites filles a viré au bleu clair. « Depuis plusieurs années, nous avons constaté que le débat sur le genre a connu une croissance si forte que nous avons dû nous ajuster sur le marché suédois », a déclaré Jan Nyberg, le directeur des ventes de *Top Toy*, pour commenter cette évolution.

Sources : Agence France Presse et quotidien *The Local*, 24/11/12

<http://www.thelocal.se/44628/20121124/>

État



Rationalisation administrative

L'Italie réduit le nombre de ses régions. En 2014, elles ne seront plus 86 mais 51.

Source : quotidien *La Stampa*, 31/10/12

<http://www.lastampa.it/2012/10/31/italia/politica/patroni-griffi-le-province-da-a-riduzione-scelta-irreversibile-11ZttWVKv0gAZxaEoIFLiK/pagina.html>



Message d'alerte, la Hollande se modernise

Les Pays-Bas lancent un nouveau système d'alerte pour les situations d'urgence. Désormais, les autorités pourront envoyer des sms aux personnes se trouvant dans une zone de danger. Tous les téléphones allumés dans la zone d'émission le recevront (si tant est qu'ils soient compatibles avec le nouveau système). Ces messages décriront la nature du problème et les consignes à suivre. Les Pays-Bas sont le premier pays au monde à se doter d'un tel système. Un nombre croissant de téléphones mis sur le marché seront compatibles avec le nouveau système d'alerte.

Source : site d'informations *dutchdailynews.com*, 11/11/12

<http://www.dutchdailynews.com/netherlands-launches-nationwide-emergency-alert-system-nl-alert/>

Prostitution



Alors que l'alignement sur les régimes « abolitionnistes » de la Suède, de la Norvège et de l'Islande était une promesse de campagne, le gouvernement danois de centre-gauche, élu en septembre 2011 a déclaré le 21 novembre dernier renoncer à « interdire la prostitution », c'est-à-dire à mettre en œuvre son projet de pénaliser les clients de prostituées. *In fine*, seul le proxénétisme restera interdit. Cette décision résulte notamment de la prise en compte des conclusions d'une nouvelle étude commandée à la Commission du droit pénal, un organisme permanent rattaché au ministère de la Justice. Selon celle-ci, en l'état des connaissances actuelles sur la prostitution au Danemark et au vu de l'expérience abolitionniste dans les autres pays, le régime d'interdiction « de l'achat de services sexuels » n'aiderait pas les femmes. Au contraire, cela risquerait de les stigmatiser davantage et de les forcer à dissimuler leurs activités avec comme résultats une dégradation de leur situation économique et une dangerosité accrue de l'exercice de leur « métier ». Le Danemark annonce réorienter son action vers l'aide à la sortie de la prostitution : lutte contre l'addiction aux drogues, sortie de l'endettement, accompagnement et soutien psychologiques.

Sources : mensuel *Courrier international*, 27/11/12, et site du ministère danois de la Justice, 21/11/11

<http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2012/11/27/copenhague-renonce-a-interdire-la-prostitution>

<http://www.justitsministeriet.dk/nyt-og-presse/pressemeddelelser/2012/straffelovr%C3%A5det-foresl%C3%A5r-sk%C3%A6rpelser-over-seksualforbrydelser>

Sécurité routière/TIC



Aux États-Unis, un dispositif électronique placé dans les voitures enregistre, sur la base du volontariat du conducteur, les comportements de ce dernier lorsqu'il est au volant et les transmet à son assureur. On peut ainsi, le cas échéant, obtenir une baisse de sa prime d'assurance. Les modalités d'utilisation varient selon les assureurs mais en règle générale, le système enregistre, pendant plusieurs mois, l'heure des trajets et les distances parcourues, ainsi que la vitesse du véhicule, seconde par seconde. Selon un professionnel, le système est mieux toléré par les conducteurs s'il n'est actif que de manière ponctuelle. En outre, beaucoup de personnes acceptent de l'installer parce qu'ils pensent être de meilleurs conducteurs que la moyenne. À terme, la généralisation du système pourrait pénaliser les automobilistes qui ne l'utilisent pas.

Source : quotidien *The New York Times*, 24/11/12

http://www.nytimes.com/2012/11/25/business/seeking-cheaper-insurance-drivers-accept-monitoring-devices.html?_r=0

Solidarité



Environ 2 000 Argentins assistent chaque semaine à l'un des 200 « ateliers de discussion ». Créés il y a 27 ans, ces ateliers libres et gratuits ont pour but de réunir toutes les personnes souhaitant partager leurs problèmes. Tous les sujets peuvent être abordés. On y parle de sexualité, de couple, de violence familiale. Gérés par de simples habitants sans formation particulière, ils ont lieu dans des bars, des clubs ou encore des hôpitaux. Miguel Espeche, coordinateur général des ateliers, argue que ces espaces permettent aux participants de se soulager de leurs problèmes et offrent la possibilité de rencontrer des personnes susceptibles d'aider les gens en souffrance.

Source : quotidien *Clarín*, 18/11/12

http://www.clarin.com/sociedad/mil-personas-asisten-semana-Pirovano_0_812918844.html

Violences faites aux femmes



À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2012, les correspondants de RFI ont dressé un bilan dans certaines parties du monde. Ainsi, en Inde, l'ascension de plusieurs femmes à des postes-clés en politique donnerait une image souvent trompeuse de la condition de la femme dans le pays. De nombreuses Indiennes sont encore régulièrement victimes de violences au sein d'une société qui reste en grande partie patriarcale. Il n'existe aucune loi protégeant la vie privée et la dignité des femmes, hormis celle adoptée en 2010 contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel. À cet égard, la Cour suprême vient d'accuser le gouvernement de l'Union indienne de ne pas avoir réussi à freiner les violences faites aux femmes et lui a demandé de déployer des femmes policières en civil dans les lieux publics. Pour aller dans ce sens, un projet de loi sur la protection de la vie privée est en train d'être étudié au Kerala. À titre indicatif, les chiffres officiels font état d'une Indienne tuée toutes les heures suite à des désaccords à propos de la dot coûteuse qui accompagne le mariage. Les violences faites aux femmes auraient toutefois baissé par rapport à 2011 : par exemple, on recense 3 756 cas d'agressions sexuelles en 2011 contre 2 798 en septembre 2012 (source : *Crime Records*).

Sources : site de *RFI*, 24/11/12, et quotidien *Deccan Chronicle*, 2/12/12

<http://www.rfi.fr/france/20121124-journee-mondiale-contre-violences-faites-femmes-tour-horizon-correspondants-rfi>

<http://www.deccanchronicle.com/121202/news-current-affairs/article/kerala-no-country-women>

► Divers sujets d'intérêt

Dette publique locale



Comment faire face à l'endettement croissant des collectivités territoriales ? Izumisano, une ville d'environ 100 000 habitants située dans la préfecture d'Osaka et qui doit faire face à une dette de plus de 100 milliards de yens (un milliard d'euros), pensait avoir trouvé la solution : abandonner son nom et adopter celui d'un généreux bienfaiteur. Ce dernier devait s'engager à entretenir une relation économique avec la ville pendant au moins dix ans, par exemple en y installant son siège social. Si l'offre n'a pas rencontré le succès du côté de possibles sponsors, elle a en revanche provoqué l'ire de la population, qui n'est pas prête à brader l'identité de la ville pour renflouer les finances locales.

Source : site d'informations *France 24*, 1/11/12

<http://www.france24.com/fr/20121101-japon-une-ville-met-son-nom-vente-regler-dettes>

Centre d'analyse stratégique

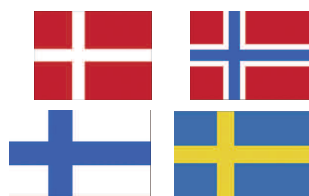
Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre.

PLUS D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :
Jean-Michel Roullé,
Responsable de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

PAYS



RÉFÉRENTS

Marine Boisson

Catherine Collombet

Pierre-Yves Cusset

Virginie Gimbert

Marie-Pierre Hamel

Noémie Houard

Guillaume Malochet

David Marguerit

Marie-Cécile Naves

Mathilde Reynaudi

Sarah Sauneron

Vanessa Wisnia-Weill

Travaux coordonnés par Delphine Chauffaut
delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr

Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

www.strategie.gouv.fr

[centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie)

[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

www.strategie.gouv.fr